

Incivisme quand tu nous tiens...



Incivisme quand tu nous tiens...

Dans le bulletin municipal qui est en cours de distribution, une page est consacrée au rappel des sanctions en cas d'incivilités.



En effet, force est de constater que si le SITCOM de Condom et la municipalité prennent leur part dans la gestion des poubelles, ce n'est pas le cas des citoyens.

Le SITCOM lors de ses deux passages hebdomadaires ramasse aussi ce qui entoure les poubelles et qui relève de leur compétence.

Les encombrants n'en font pas partie.

Les agents municipaux passent 2 fois par semaine pour les encombrants.

Malgré ces fréquents passages, les tours des poubelles ont du mal à rester propres.

En ce qui concerne les déjections canines, la mairie fournit gratuitement des sachets aux propriétaires et de nombreuses poubelles dans la ville peuvent recevoir les sachets pleins.

Dernier fléau, les mégots souvent jetés dans les bouches pluviales. Ils partent dans l'Osse qu'ils polluent.

Il faut savoir qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau.

Barbara Neto, maire de Vic-Fezensac, souligne que si tout le monde prend sa part, la mairie aura plus de temps à consacrer à l'embellissement de la ville.

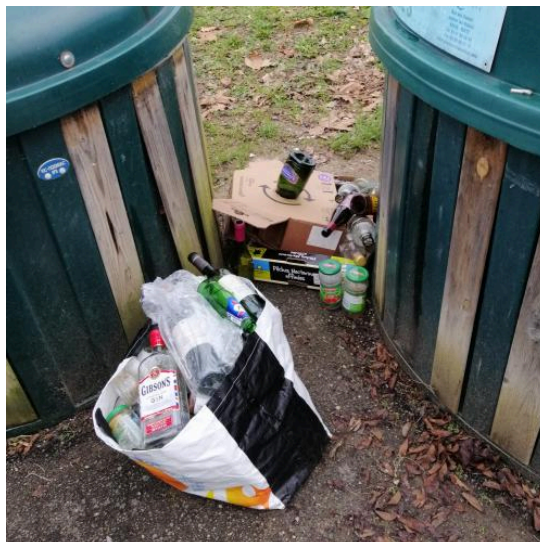
Est-il nécessaire de rappeler que c'est dans la poubelle et non à côté qu'il faut déposer ses déchets ?



Qu'un carton, ça se déchire afin qu'il puisse passer par l'ouverture de la poubelle jaune ?



Que s'il n'y a pas un conteneur à verres tout près de chez vous, il y en a un un peu plus loin ?



Que si les poubelles débordent, il suffit de faire quelques mètres pour en trouver une qui pourra accueillir vos ordures ?



Et rappeler surtout que la déchetterie est ouverte aux horaires habituels et que si l'on a pu déposer des encombrants divers et variés autour des poubelles, on doit pouvoir les porter jusqu'à la déchetterie...



DÉCHETTERIE

DECHETS ACCEPTES

A partir du
01 Janvier 2012

NE SONT PAS ADMIS

HEURES D'OUVERTURE

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	8H - 12H	13H30 - 17H
MARDI	8H - 12H	13H30 - 17H
MERCREDI	8H - 12H	13H30 - 17H
JEUDI	8H - 12H	13H30 - 17H
VENDREDI	8H - 12H	13H30 - 17H
SAMEDI	8H - 12H	13H30 - 17H

STOP INCIVILITÉS

Ordures ménagères,
meubles, gravats, masques,
mégots, crottes de chien...

Sur la voie publique,
c'est jusqu'à
1500€
d'amende



PROPRETÉ, TOUS RESPONSABLES !  SKYCOM
le service de proximité